

A Pont l'Abbé, le 3 mars 2025

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire
tenue le 3 mars 2025 à 20h
à la maison des associations de Pont l'Abbé

La présidente ouvre la séance à 20h11.

Le Bureau : présidente, Solenne Roy et le trésorier, Julien Casanova.

Secrétaire de séance : Julien Casanova

La présidente remercie les adhérents, les bénévoles de leur présence.

La présidente rappelle les modalités de vote inscrits aux statuts de l'association :

ARTICLE 10 : Seuls les membres adhérents âgés de 16 ans au moins le jour de l'assemblée générale ont le droit de vote. Les membres adhérents de moins de 16 ans sont représentés par un des parents, sans besoin de procuration. Chaque membre adhérent a droit à une voix. Les pouvoirs sont nominatifs et limités à deux par personne. Le vote se fait à main levée, ou au scrutin secret à la demande d'au moins la moitié des membres adhérents présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres adhérents présents ou représentés.

La présidente rappelle qu'il n'y a pas de quorum inscrit dans les statuts de l'association.

Adhérents présents : (voir liste d'émargement)

Anne Stenne a donné procuration à Julien Casanova

Anna De Pascau a donné procuration à Solenne Roy

La présidente rappelle l'ordre du jour :

1. Rapport moral 2024 - vote
2. Rapport d'activité 2024 - vote
3. Rapport financier 2024 – vote
4. Election du nouveau Conseil d'Administration – vote

5. Présentation projets et budget prévisionnel 2025 - vote

6. Questions diverses

L'ordre du jour est soumis au vote :

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Vote du RAPPORT MORAL 2024 :

Après lecture du rapport moral (versé en annexe 1), celui-ci est soumis au vote :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2. Vote du RAPPORT D'ACTIVITE 2024 :

Lecture et présentation du rapport d'activité (Versé en annexe) :

Questions / commentaires :

- Remarques au sujet des adhérents : Tous les âges sont présents parmi les adhérents : enfants, ados, adultes et aînés. Des actions ont été développées à destination des aînés : atelier céramique en partenariat avec la résidence EHPAD du Prat.

- L'association accueille des adhérents des 2 Communautés de Communes. Il existe un vrai rayonnement des actions de l'association sur tout le Pays Bigouden.

- L'AG regrette que le CCPBS ne se soit pas emparée de la compétence culture à l'instar de CCHPB.

- La présidente fait remarquer que les projets avec la ville de Pont l'Abbé se développent grâce au recrutement d'un agent en charge des questions culturelles au sein de la mairie.

- Concernant la fréquentation de l'exposition de l'été : il est fait remarquer qu'elle n'a pas pu être quantifiée précisément pour la visite libre mais que la fréquentation des scolaires et des publics cibles a été très bonne.

- A propos de la résidence d'artiste : elle a été reportée sur 2025 faute de disponibilité de l'équipe bénévole pour assurer la coordination.

- A propos des stages et ateliers : La présidente remercie à nouveau la commune de la mise à disposition des locaux pour les ateliers et stages mais fait noter qu'ils ne sont pas adaptés : trop petites salles, salles en longueur pas adaptées à la configuration en « Atelier », difficultés d'organisation compte tenu des délais de réservations et des problématiques de disponibilités des salles, l'accès à l'étage qui n'est pas PMR pour nos publics aînés qui viennent souvent avec les petits enfants. Cette année, l'atelier de gravure a pu se faire au RDC de la maison des associations, très apprécié par l'artiste qui n'a plus la presse à monter à l'étage.

- Fonctionnement des stages : la fréquentation des stages est un peu moins bonne que l'année passée, ce que le CA, qui s'est questionné à ce sujet, explique par un manque de renouvellement de l'offre. De nouveaux partenariats sont développés avec de nouveaux artistes : une offre vers les tout-petits à partir de 18 mois. Et il y a parfois trop de propositions : le CA opère une sélection plus resserrée et propose une offre moins dense sur les périodes de vacances afin de plus remplir les stages proposés.

Le CA a également observé que d'autres offres de stages artistiques se développent sur le territoire. Il est proposé que le CA travaille à imaginer des solutions pour rendre les actions de l'association plus attractives.

- La présidente a remarqué que de nouveaux artistes contactent régulièrement l'association pour proposer des stages et ateliers. L'activité artistique est très forte sur le territoire et la demande de la part des artistes est croissante. L'association se félicite de pouvoir répondre à leur demande dans la mesure du possible.

Après lecture et présentation du rapport d'activité, celui-ci est soumis au vote :

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

3. Vote RAPPORT FINANCIER 2024

Présentation du rapport financier et du compte de résultat 2024 (ci-dessous) par le trésorier :

ASSOCIATION LABALADE

COMPTE DE RÉSULTAT	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	805	970
Ventes de biens et services	15 021	18 703
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	18 120	13 760
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		255
Dons manuels		
Utilisations des fonds dédiés / subventions		781
Total I	33 946	34 469
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	31 707	27 431
Impôts, taxes et versements assimilés		
Cotisations organismes sociaux	165	186
Autres charges de gestion courante	205	2 600
Reports en fonds dédiés		
Total II	32 077	30 217
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 869	4 252
PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIÈRES		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RÉSULTAT - EXCÉDENT / (DÉFICIT)	1 869	4 252

Le trésorier précise que les produits d'exploitation en 2024 sont de 33 946€, en baisse de 5% par rapport au budget 2023 qui était de 34 469€. Les produits liés aux stages ont baissé de 30% et les produits liés aux ateliers ont baissé de 15%. Le montant des subventions versées à l'association est de 18120€ de subvention.

Les charges d'exploitation ont augmenté, elles sont de 32 077€ en 2024, en partie dû au recrutement sur la période de l'exposition.

Le résultat d'exploitation est de 1869€ en 2024, contre 4250€ en 2023, les comptes sont positifs. L'association a fonctionné avec environ 60% de subventions publiques de fonctionnement ou de projets (18120€ : DRAC, Conseil régional de Bretagne, Conseil département du Finistère et Conseil municipal de Pont l'Abbé) et environ 40% de fonds propres (15021€ : inscriptions stages et ateliers + 805€ : adhésions). Le trésorier rappelle que l'utilisation de la plateforme d'inscription en ligne assure une gestion sécurisée et maîtrisée des flux financiers.

Questions / commentaires :

- Questions de l'AG : Comment faire pour augmenter la part de fonds propres de l'association. Réponse du trésorier : relancer la fréquentation des ateliers et stages et les rendre plus attractifs ? Et baisser les tarifs pour les rendre plus accessibles financièrement.

- Idée proposée de GD : Relancer Marie Boyer pour des ateliers et stages autour du dessin ? GD l'a vu travailler avec les publics l'été dernier et conseille de lui proposer.

- Proposition de l'AG : Commencer à chercher des artistes pour renouveler les partenariats à la rentrée, suite à l'annonce de Chloé Fraser qui ne souhaite plus poursuivre avec LABalade.

- Idée de la présidente : faire un partenariat avec l'EESAB de Quimper pour créer une antenne à Pont l'Abbé.

- Idée de GD : Organiser des conférences avec les étudiants de l'UBO.

Le trésorier propose que l'excédent soit reporter sur le budget 2025.

Après présentation du rapport financier, celui-ci est soumis au vote :

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4. Election du nouveau Conseil d'Administration

La présidente rappelle *l'article 11 : Le conseil d'Administration*, des statuts de l'association LABalade adoptés le 15 mai 2023

ARTICLE 11 : Le conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil de minimum 4 administrateurs. Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale parmi les membres adhérents de l'association. Ils sont élus pour deux ans et rééligibles. Les membres du CA assurent et se répartissent des fonctions préalablement définies par l'association.

Le conseil d'administration se réunit en séance ordinaire, chaque fois que nécessaire, au moins une fois par trimestre, sur convocation de la personne présidente ou à la demande du quart de ses membres. Il veille à l'application des décisions de l'assemblée générale, et à la réalisation des

différentes missions de l'association, notamment :

- propose le projet annuel,
- propose le budget,
- administre les crédits de subventions,
- gère les ressources humaines et financières de l'association,
- assure la gestion des biens immobiliers et mobiliers, soit confiés à l'association par prêt, bail ou convention, soit propriété de l'association,
- fixe le montant de la cotisation annuelle.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, les décisions sont prises selon un processus de consensus.

En cas de vacance, le conseil d'administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres si le minimum de 4 membres n'est pas atteint. Il est procédé à leur remplacement définitif lors de la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le personnel salarié, le personnel stagiaire et en service civique de l'association peuvent participer aux organes d'administration de celle-ci selon les textes et règlement en vigueur.

Le mandat du Conseil d'Administration actuel arrivant à son terme, il doit être renouvelé. Lors du dernier CA de LABalade qui s'est tenu le 18 janvier 2025, les membres du CA ont manifesté leur souhait de se représenter mis à part Ronan Chenebaut qui a souhaité ne pas se représenter. Gaëlle Diulein, qui a été stagiaire de mai à Juillet 2024, souhaite se présenter.

Après présentation des candidatures, le nouveau CA composé de Julien Casanova, Anna De Pascau, Gaëlle Diulein, Herveline Guervilly, Solenne Roy, Anne Stenne et Anne Toulhoat est soumis au vote

Le nouveau CA est adopté à l'unanimité.

La présidence rappelle que nouveau Bureau de l'association sera élu au prochain Conseil d'Administration.

5. Présentation des projets 2025 et du budget prévisionnel (Versés en annexe) :

Expositions : La présidente présente le prochain projet d'exposition

- Exposition monographique de Maël Nozahic, artiste de Fouesnant, diplômée de l'EESAB de Quimper. Une exposition d'œuvres originales dans la médiathèque en mai/juin et une exposition reproduction des œuvres dans l'espace publics sur juin/juillet, en partenariat avec la mairie de Pont l'Abbé. Projet en attente de confirmation avec la mairie.

Résidence d'artistes en milieu scolaire : La présidente présente le projet de résidence

- Le choix est fait cette année de proposer une résidence en milieu scolaire : Arnaud ROCHARD sera au Collège Paul Langevin, Le Guilvinec, avec Monsieur David Montfort, professeur d'arts plastiques pour des ateliers EAC sur le thème du **Médiéval fantastique**, technique : Linogravure, lien avec les programmes d'histoire et le patrimoine médiéval, avec 2 classes de 4^{ème}, 6h d'intervention auprès des classes, programmées les 04/02, 25/02 et 04/03. Exposition restitution en fin de résidence à

destination des élèves du collège, des équipes et des familles. Financé en partie par le PassCulture, le conseil Régional et le conseil départemental.

Gaelle organise un RDV bilan avec l'artiste et le professeur, l'occasion de travailler à la rédaction du projet de résidence 2026, pour une demande de subvention Résidence en milieu scolaire de la DRAC.

Ateliers et Stages : La présidente assure la volonté de l'association de poursuivre et d'enrichir l'offre d'ateliers et de stages, de proposer de nouvelles techniques d'arts visuels et d'accueillir de nouveaux artistes à collaborer avec LABalade. Nous remercions chaleureusement la mairie de Pont l'Abbé pour la mise à disposition de salle pour la tenue des stages et ateliers ainsi que de nous offrir la possibilité de faire une exposition de fin d'année des travaux réalisés par nos petits et grands adhérents. Elle se tiendra le dimanche 15 juin 2025 à la salle du patronage Laïque.

Un lieu pour LABalade : La présidente rappelle que l'association est aujourd'hui nomade et qu'elle est à la recherche d'un lieu pour rassembler toutes ces actions.

Création d'un réseau : La présidente renouvelle son invitation aux acteurs des arts visuels du territoire à se rassembler en réseau afin de donner davantage de visibilité à nos actions respectives. Un lieu commun pourrait être mis à disposition des acteurs du territoire.

Créations de postes : La présidente informe l'assemblée que l'équipe bénévole a besoin de soutien pour mener ses actions. LABalade souhaite renouveler le partenariat avec le GEAI et faire un nouveau recrutement sur la période de montage et de médiation de l'exposition. GD se propose à nouveau pour animer des médiations de manière bénévole.

Mécénat : La présidente informe l'assemblée que le CA s'organise pour développer le mécénat et qu'une campagne de don sera menée en 2025 afin de renforcer la part de fonds propres dans son fonctionnement.

Budget prévisionnel : Le trésorier présente le budget prévisionnel 2025 d'un montant de 36600€. En baisse par rapport à l'année 2024, le budget prend en compte le recrutement pour la coordination de l'exposition et du maintien des projets. Le budget prévisionnel ne compte pas de location de lieu ni la création d'un poste comme en 2024, ce qui explique la baisse du Budget prévisionnel.

6. Questions diverses :

La présidente demande s'il y a des questions. Pas de question de l'Assemblée.

21h29, la séance est levée.

La présidence



La trésorerie



RAPPORT MORAL

2024

L'association LABalade, créée en septembre 2021, vient de clôturer sa 3^{ème} saison. Elle a pour mission de développer des actions en faveur des arts visuels et de l'art contemporain en Pays Bigouden.

Comme stipulé dans ses statuts, l'association LABalade a pour **objet** de soutenir la création contemporaine, de faciliter l'accès à l'art et à la culture pour tous et permettre à un large public de vivre des expériences artistiques. LABalade développe 4 actions : **des expositions d'artistes contemporains, des résidences d'artistes sur le territoire, des actions de médiation et des projets pédagogiques, ainsi que des ateliers et des stages de pratiques amateurs des arts visuels dispensés par des artistes professionnels.**

Nos **valeurs** sont celles du partage, de la démocratisation de l'art et de la préservation du patrimoine et de la nature grâce à la création contemporaine.

Le partage grâce à la rencontre entre les publics, les œuvres et les artistes.

La démocratisation de l'art grâce à des projets imaginés avec de nouveaux **partenariats** sur le territoire. En 2024, nous avons coconstruit nos projets avec le service Ville attractive de Pont l'Abbé, l'Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne site de Quimper, le collège Laennec, l'école Jules Ferry, l'école des Carmes de Pont l'Abbé, l'UBO élève de licence 1 en HDA, le foyer d'accueil le Penty à Fouesnant, le foyer d'accueil Pen ar Prat de Pont l'Abbé, l'EHPAD résidence du Prat de Pont l'Abbé. Nous les remercions chaleureusement et renouvelons notre invitation à des projets communs. L'association LABalade s'inscrit dans une démarche volontariste de poursuite du développement des arts visuels, de diversification de ses partenariats et affirme la volonté de tisser du lien sur le territoire.

En 2024, nos projets ont reçu le **soutien** de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), du conseil régional de Bretagne, du conseil départemental du Finistère et du conseil municipal de Pont l'Abbé et le fonds FDVA. Nous les remercions pour leur confiance. Il nous revient d'engager la même énergie afin de consolider et de développer ces soutiens.

Aujourd'hui **notre bilan est positif**. Compte de résultat 2024 est excédentaire de 1868€. Nous avons fonctionné avec environ 47% de fonds propres et 53% de fonds publics. Nous conservons un équilibre. d rempli l'objectif d'augmenter la part de fonds propres afin d'assurer une meilleure sécurité financière à l'association.

Nous sommes aujourd'hui **une association nomade** : notre première exposition s'est

tenue à la médiathèque de Pont l'Abbé, la seconde dans les murs de la Galerie Rouge, la troisième saison s'est déroulé dans l'espace public. Les ateliers et les stages se déroulent à la maison des associations de Pont l'Abbé et au sein d'un EHPAD, nouveauté de septembre 2024 qui vient répondre à une problématique de gestion du matériel : en effet la résidence du Prat permet à l'artiste intervenante en céramique de laisser son matériel dans la salle prêté à l'association. Cette configuration multi lieu n'est pas sans compliquer l'organisation de nos actions.

Aussi, en 2025, l'association souhaite poursuivre le chantier : **recherche d'un lieu** adapté et assez grand pour rassembler toutes ses actions. Nous échangeons avec la ville de Pont l'Abbé à ce sujet, et avons formulé une demande de RDV auprès de Monsieur le Maire, monsieur Stéphane Le Doaré ainsi qu'auprès de l' élu à la culture, monsieur Bernard Le Floch et de l' élu en charge des associations monsieur Laurent Motreff. Dans l'attente de ce RDV, nous avons pu évoquer avec le service Ville Attractive des possibilités à Pont l'Abbé.

Afin de soulager son équipe bénévole dans la gestion des projets, consolider son fonctionnement et assurer les actions auprès des publics, LABalade souhaite **recruter** à nouveau une personne à temps partiel via le GEAI (groupement d'employeur). En effet l'équipe est bénévole et risque de s'essouffler aussi il nous semble impératif, afin de poursuivre les missions de l'association, de recruter un agent sur le temps fort annuel, et espérons pouvoir étendre ses missions.

Afin de **financer** ces projets d'évolution, LABalade renouvelle en 2025 les demandes de **subventions publiques** et souhaite développer le **mécénat privé et d'entreprise**. Nous avons réalisé une plaquette de présentation de l'association, support qui accompagnera une campagne de don auprès des particuliers et des entreprises locales en 2025.

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement l'équipe **bénévole** de LABalade sans laquelle tous ces projets n'auraient pas pu voir le jour. En particulier Julien Casanova, notre trésorier webmaster qui a énormément œuvrer. Merci également au comité artistique Anne Stenne, et Anne Toulhoat. Merci aux artistes et à tous les bénévoles qui ont apporté leur aide.

Beaucoup de défis pour 2025 : poursuivre nos actions, enrichir notre offre, élargir nos publics, accompagner le mécénat, consolider la confiance de nos partenaires et de nos soutiens, développer notre insertion locale et dynamiser nos échanges avec les acteurs du territoire, sont les grands axes de travail de l'année 2025, avec votre soutien !

Solenne Roy, Présidente
Le 3 mars 2025

